

La maltraitance



1. Comprendre et arrêter la maltraitance



Soutenu
par



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La maltraitance est un sujet sensible pour tous,
pour les personnes accompagnées
et pour les personnes qui s'occupent d'elles.

**L'objectif de SantéBD est d'expliquer
de façon compréhensible et accessible**
les situations de maltraitance
visibles ou invisibles,
volontaires ou involontaires.

**Toute personne qui subit une maltraitance
ressent de la violence.**

**Mieux comprendre
permet d'agir contre la maltraitance.**

SantéBD conseille de lire cette fiche avec un accompagnant.
Cette BD illustre beaucoup de situations différentes.
Cette BD peut être utilisée en entier ou en partie.



Partout où je vais je rencontre des gens

Le plus souvent, tout se passe bien.

Par exemple, quand :

● je suis en famille,



● je travaille,



● je fais des courses,



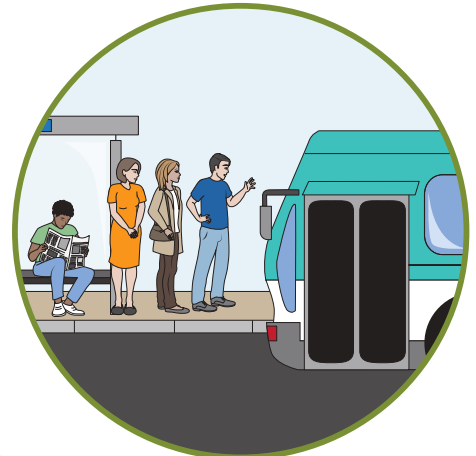
● je me promène,



● je fais la fête,



● je prends
les transports,



● je suis
avec des amis.



Parfois, je peux rencontrer des personnes violentes.

● Il y a plusieurs sortes de violences.

La violence peut être psychologique.

Par exemple : rejeter quelqu'un.



La violence peut être sexuelle.

Par exemple : violer quelqu'un.



La violence peut être verbale.

Par exemple : hurler.



La violence peut être physique.

Par exemple : gifler.



● La violence peut arriver partout.

Par exemple :

chez moi,

dans la rue,

dans un groupe d'amis.



Dans la vie, on peut avoir besoin d'une autre personne.



Par exemple :

- un enfant peut avoir besoin d'un parent,



- une personne âgée peut avoir besoin d'une aide à domicile,



- des élèves peuvent avoir besoin de leur professeur,



- des employés peuvent avoir besoin de leur patron,



- une personne malade peut avoir besoin d'un soignant,



- une personne en fauteuil peut avoir besoin d'un aidant.

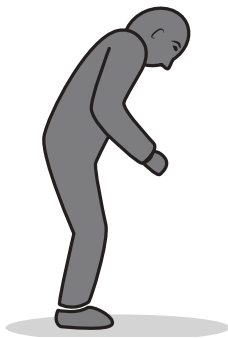


La maltraitance, c'est quoi ?

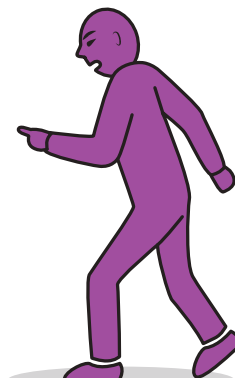
Une personne est maltraitée
quand la personne qui s'occupe d'elle est violente.



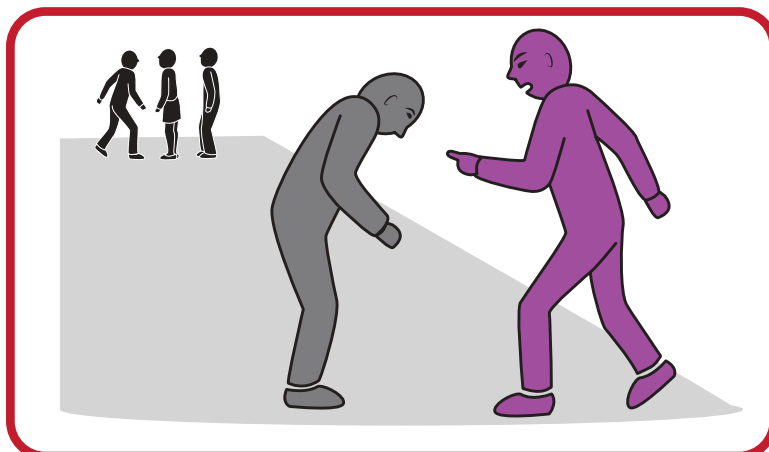
Personne maltraitée,
victime de violence.

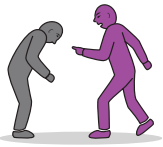


Personne violente.



- La maltraitance se passe souvent
quand les deux personnes sont seules.





La maltraitance peut se passer, par exemple :

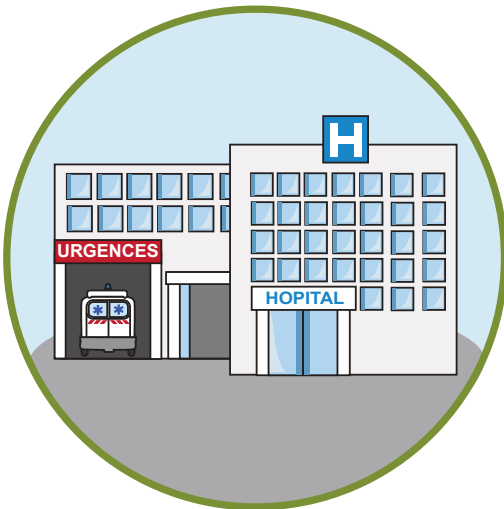
● **à la maison,**



● **dans un établissement,**



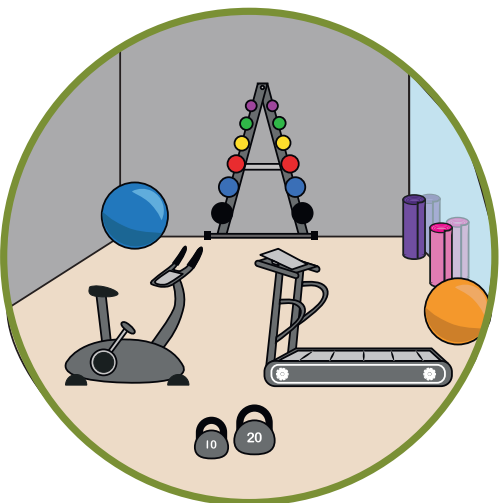
● **à l'hôpital,**



● **au travail,**



● **au sport,**



● **dans un lieu religieux.**



La maltraitance est souvent volontaire.

● Il y a plusieurs sortes de maltraitance :

**violence
physique,**



Par exemple, faire mal à une personne.



**violence
sexuelle,**



Par exemple, obliger une personne à l'embrasser.



**violence
psychologique,**



Par exemple, se moquer du corps d'une personne.



**violence
matérielle.**



Par exemple, voler l'argent d'une personne.



La maltraitance peut aussi être involontaire.

C'est quand même de la violence.

- **Parfois la personne qui aide ne sait pas comment faire.**
Par exemple, elle ne sait pas que l'autre personne a besoin d'une cuillère adaptée pour manger.



- **Parfois la personne qui aide n'a pas le temps de bien faire.**
Par exemple, elle n'a pas le temps d'installer l'autre personne aux toilettes.



Pour plus d'information, voir la BD
«2. Les différentes sortes de maltraitance»

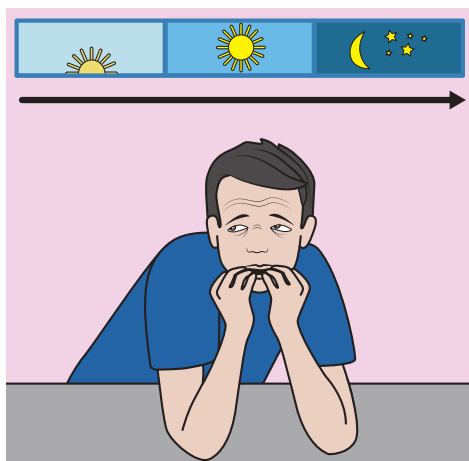


Qu'est-ce je ressens quand je suis victime de violence ?

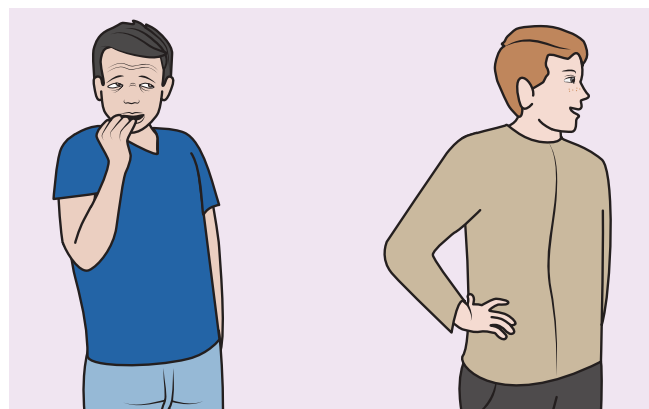
Quand je suis victime de violence, je me sens mal.

Par exemple :

- j'ai peur tout le temps,



- j'ai peur de rencontrer la personne violente,



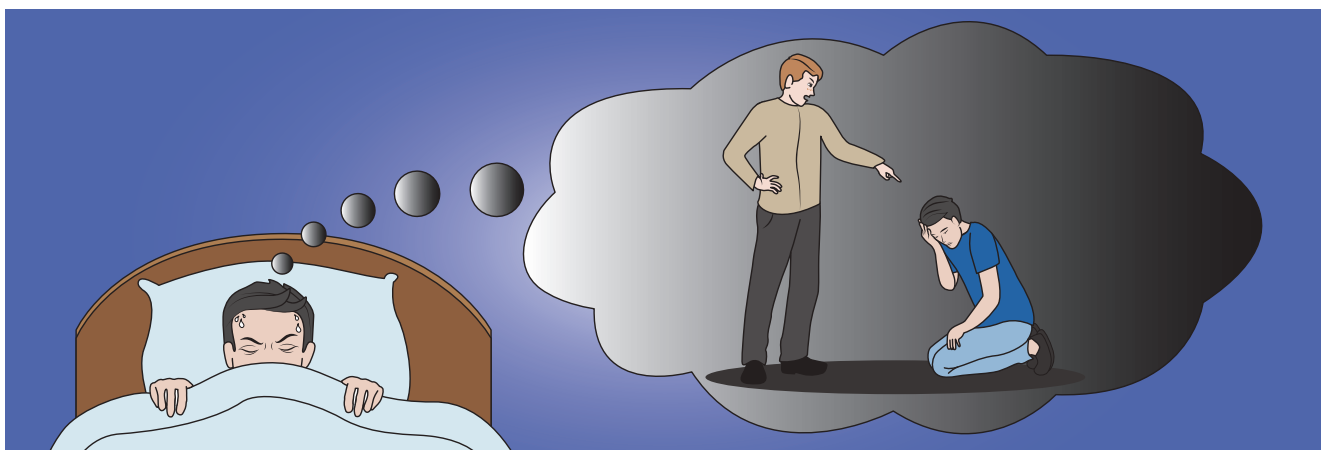
- je fais pipi sur moi, Avant je ne faisais pas ça.



- je dors moins bien,



- je fais des cauchemars ou je pense très souvent à une personne qui a été violente.



Mon comportement peut changer.

Par exemple :

- je n'ai plus envie de rien,

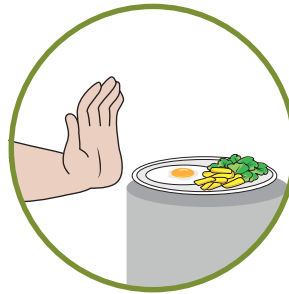


Je ne veux plus :

jouer,



manger,



regarder un film.



- je ne ressens plus rien,



- je peux aussi être très agité et taper,
Je ne sais pas pourquoi je fais ça.



- je suis triste
souvent.



Quand je suis victime de violence, qu'est-ce que je peux faire ?

Je préviens une personne qui peut me défendre.

Par exemple :

une assistante sociale,



ou ma famille,



ou un ami, un voisin,



ou un éducateur,



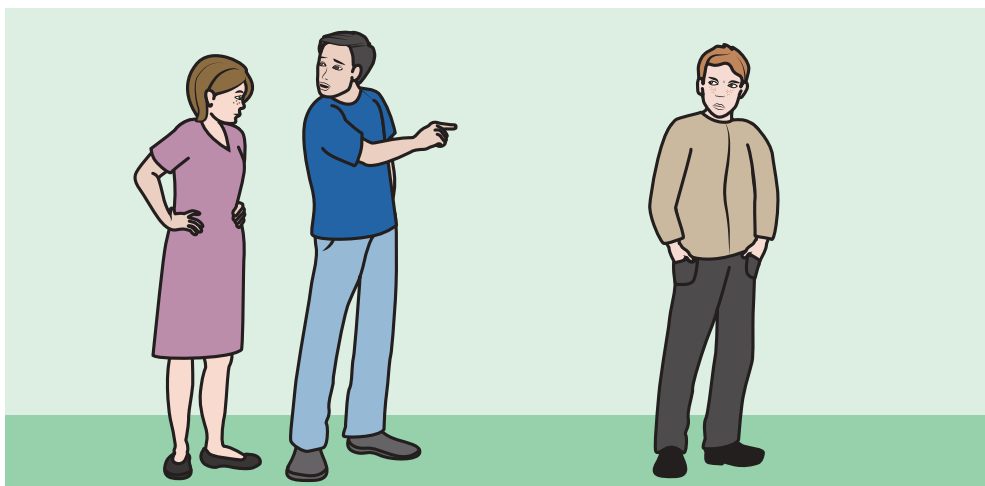
ou un soignant, un psy,



ou la police.



C'est important de dire quand je suis victime de violence.



● **Je peux avoir peur de dire que je suis maltraité.**

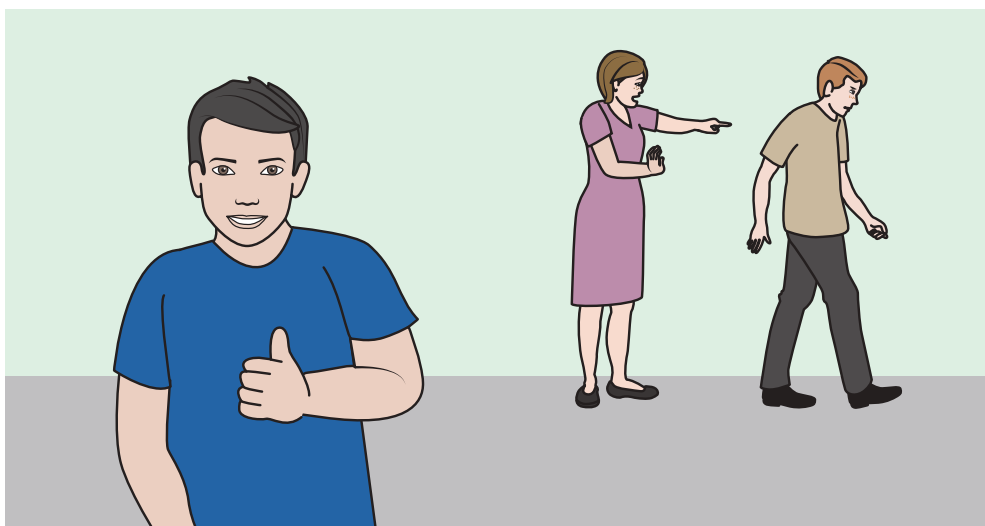
J'ai peur de faire de la peine
à la personne violente.

J'ai peur que la personne
me maltraite encore plus.



● **Il faut en parler pour que les choses changent.**

Je me sentirai mieux.



Il y a aussi des services d'aide au téléphone.

Je peux appeler



ou une personne
peut appeler pour moi.



- **Le numéro 3977 : pour les personnes âgées et les adultes en situation de handicap, victimes de violence.**

Ce numéro est accessible aux personnes malentendantes.



Par exemple, quand une personne maltraite une vieille dame.



● **Le numéro 3919 : pour les femmes victimes de violence.**

Par exemple, quand un homme tape sa femme.



● **Le numéro 119 « Enfance en danger » : pour les enfants et les ados victimes de violence.**



Par exemple, quand un parent tape son enfant.



● **Le numéro 0800 235 236 « Fil santé jeunes » : pour les jeunes de 12 à 25 ans victimes de violence.**

Par exemple, quand un professeur se moque souvent d'un élève.



Si je me sens en danger, je contacte un numéro d'urgence.

Il y a plusieurs numéros d'urgence : le 15, le 17, le 18, le 112 et le 114.

J'appelle tout seul,



ou je peux me faire aider.



Ces numéros peuvent m'envoyer :

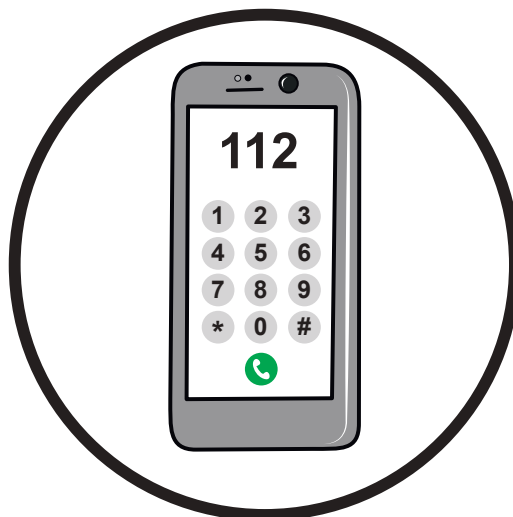
le SAMU,

ou la police,

ou les pompiers.



- **Si je peux m'exprimer au téléphone : j'appelle le 112 le 15, le 17 ou le 18.**





- Si je ne peux pas m'exprimer au téléphone, je contacte le 114.

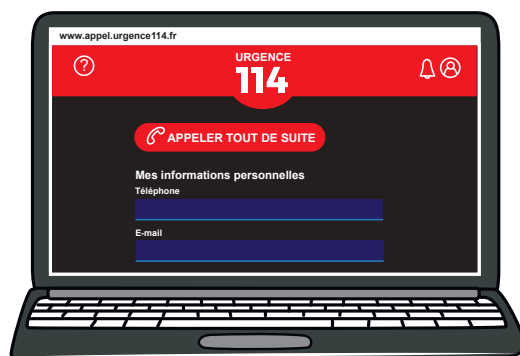
1. Je peux contacter le 114 par SMS.



2. Je peux contacter le 114 en vidéo.

Avec l'application « Urgence114 », sur mon smartphone ou ma tablette.

Ou sur le site internet www.appel.urgence114.fr



Je choisis mon mode de communication :



Vidéo LSF



Texte / Voix



Aphasique / Pictos



Je vois sur l'écran la personne qui va me comprendre et m'aider.



La violence est punie par la loi.



● La personne violente peut :

être renvoyée de son travail,

payer une amende,



aller en prison.



Si une personne est victime de violence, qu'est-ce que je peux faire ?

Je parle avec cette personne.

- Je l'écoute et je la crois.



Si elle est d'accord, je l'aide.

- Je peux lui donner les numéros pour trouver de l'aide.



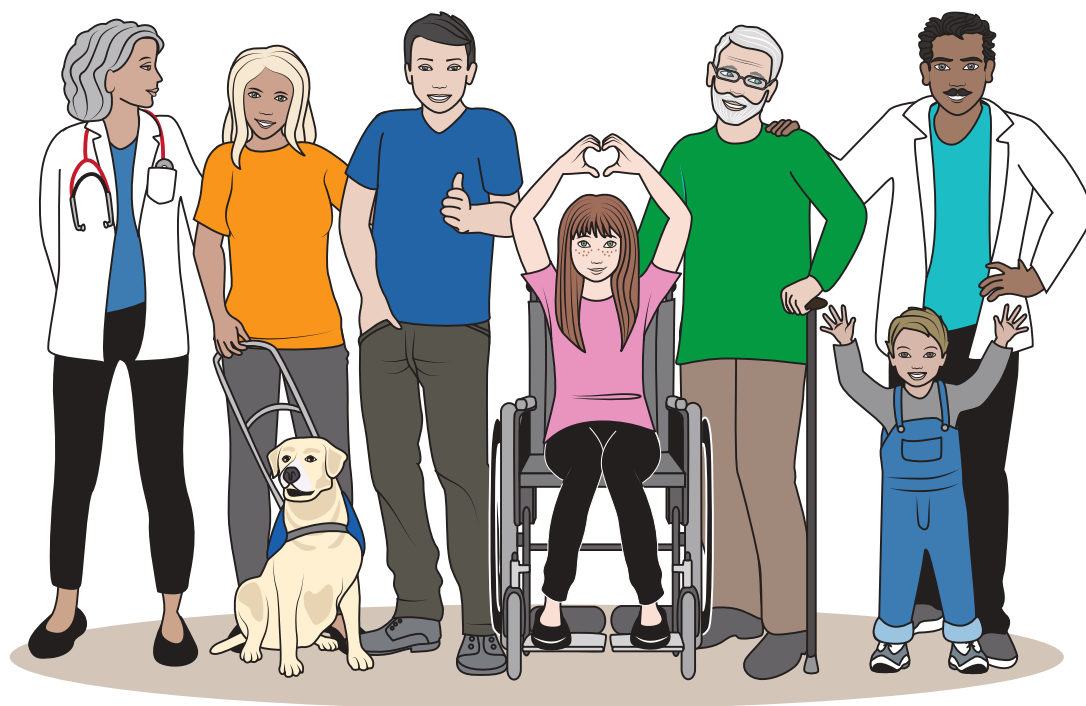
- Je peux appeler pour elle.



- Je peux l'aider à en parler à quelqu'un.



J'agis contre la maltraitance et la violence



Soutenu
par



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cette BD a été conçue dans le cadre des travaux menés par
**la commission pour la lutte contre la maltraitance
et la promotion de la bientraitance.**



© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur le site www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

© CoActis Santé - SantéBD - www.santebd.org
Date de publication : 01/05/2023